



Paul Biya, le chef de l'Etat, a signé ce lundi 7 septembre 2020, un décret portant convocation des collèges électoraux en vue de la toute première élection des Conseillers régionaux.

Immédiatement, le ministre de l'Administration Territoriale a convoqué la presse, à l'effet de parler de l'organisation de ces élections régionales, que certains partis politiques ont boycotté, et les menace de faire partir Paul Biya du pouvoir par la force.

Pour le super chef de terre, « ***certains responsables de partis politiques, en perte de vitesse ont lancé des mots d'ordre irresponsables. Ils ont posé des préalables pour la tenue de l'élection des conseillers régionaux. Faute de quoi ils engageront des actions visant à déstabiliser les institutions républicaines et contre celui qui les incarne, SE Paul Biya.*** ».

Le patron de la territoriale rassure que ce messages, sont pris et sérieux. Raison pour laquelle force va demeurer à la loi. « ***Je tiens une fois de plus à rappeler que l'Administration territoriale est chargée du maintien de l'ordre, de la protection des personnes et de leurs biens, de l'encadrement des activités des partis politiques, des ONG, entre autres. Aucun écart de comportement ne sera toléré de quelque parti politique que ce soit et de qui que ce soit*** ». avertit le membre du gouvernement.

Pat ailleurs, le patron de la territoriale promet de mettre à la disposition d'Élections Cameroon (ElecCam) tous les instruments légaux. Notamment le fichier de la chefferie traditionnelle, dans les délais prescrits par la loi en vue d'une élection transparente et crédible.

« Comme lors des précédents scrutins, en particulier l'élection présidentielle du 07 octobre 2018 et les élections législatives et municipales du 09 février 2020, le ministre de l'Administration territoriale apportera à l'ElecCam un encadrement sécuritaire optimal pour que l'élection des conseillers régionaux se déroule sur l'étendue du territoire nationale de manière sereine », indique-t-il.

Pour rappel, le MRC après la convocation du corps électoral, a immédiatement suspendu sa participation aux débats radios et télévisés, annonçant dans la foulée de gigantesques manifestations à partir du 22 septembre.
